



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général commun départemental
Service des ressources humaines
Pôle Parcours Professionnels**

ARRETE

**FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PARTICIPER À UN ENTRETIEN DE
SÉLECTION D'UN RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'UN POSTE D'ADJOINT
ADMINISTRATIF DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER, A LA PREFECTURE DU CHER
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

La Préfète de la Région Centre - Val de Loire
Préfète du Loiret
Chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscriptions à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

VU le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaire de l'État aux ressortissants des États membres de la communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord de l'Espace économique européen autres que la France ;

VU le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

VU le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables au corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU le décret n° 2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'État ;

VU le décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté ministériel du 9 septembre 1992 portant déconcentration du recrutement et de la gestion des corps de personnels de préfecture des catégories C et D ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 18 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 mai 2024 portant délégation de signature à Monsieur Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général de la préfecture du Loiret ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 mai 2024 portant ouverture en région Centre-Val de Loire, d'un recrutement sans concours d'un adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer, en région Centre - Val de Loire à la préfecture du Cher;

VU l'arrêté préfectoral du juin 2024 fixant la composition d'une commission de sélection chargée, au titre de l'année 2024, d'un recrutement sans concours d'un adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer, en région Centre - Val de Loire à la préfecture du Cher

VU les conclusions de la délibération de la commission de sélection en date du 10 juin 2024 ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}: Les candidats dont les noms sont cités par ordre alphabétique, ci-dessous, sont déclarés admissibles et sont autorisés à se présenter à un entretien :

Civilité	Nom	Prénom
Madame	ARAUJO	Cassis
Madame	BUTOUR	Nathalie
Madame	CHOLLET	Sylvie
Madame	CURTIS	Krystelle
Madame	DARDON	Sandrine
Madame	DEGROOTE	Estelle
Madame	GEORGET	Laurence
Madame	PREVOST	Marie-Ange
Madame	SOUMEILHAN	Nathalie
Monsieur	WALIGORA	Olivier
Madame	ZIVKOVIC	Daniela

Soit 11 candidats

ARTICLE 2: Les entretiens de sélection se dérouleront à la préfecture du Cher située à Bourges (18) le mardi 2 juillet 2024.

ARTICLE 3: À l'issue de ces entretiens, la commission de sélection établira la liste des candidats déclarés aptes au recrutement.

ARTICLE 4: Le secrétaire général de la préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le

24 JUIN 2024

Pour la préfète et par déléation,
le secrétaire général,

Stéphane COSTAGLIOLI